

Le CEPAS au service de la gouvernance des ressources naturelles

Introduction

Georges
BOKONDU Mukuli,
Chef de Bureau à
Southern Africa
Resource Watch
(SARW)/ RDC.
GeorgesM@
sarwatch.org

Le CEPAS au service de la gouvernance des ressources naturelles, sa contribution ou ses différentes réalisations dans la promotion d'une bonne gestion des ressources naturelles. Tel est le thème de l'exposé nous imparti par les organisateurs des Journées Sociales.

Notre présentation va aborder quatre questions :

- Quels sont les défis majeurs de la gouvernance des ressources naturelles en RDC ?
- Comment le CEPAS a-t-il contribué à les relever ?
- Qu'est-ce que le CEPAS devrait améliorer dans ses interventions ?
- Que reste-t-il à faire ?

1. Quels sont les défis majeurs de la gouvernance des ressources naturelles en RDC ?

Le sol, le sous-sol, la forêt et les eaux de la République démocratique du Congo recèlent une gamme aussi abondante que diversifiée des ressources naturelles, notamment minières, agricoles, forestières, halieutiques, énergétiques et touristiques.

Cependant, aussi paradoxal que cela puisse paraître, notre pays accuse, depuis son accession à la souveraineté nationale et internationale, un faible niveau de développement, avec un standing de vie précaire de sa population en dépit de ses immenses et innombrables potentialités. Ce contraste assez troublant démontre clairement que le pays et ses habitants ne tirent pas davantage profit de l'exploitation des ressources naturelles dont ils sont dotés. La gouvernance de ces ressources est particulièrement l'une des causes à même d'expliquer un tel état des choses.

L'extraction des ressources naturelles dans les parties riches en forêts de la RD Congo est censée accroître considérablement au cours des années à venir. Une extraction accrue du pétrole et des minerais va exacerber les problèmes existants, ce, avec l'utilisation en juxtaposition ou en chevauchement entre les permis pétroliers et miniers, les concessions forestières et les aires protégées, et pour intensifier les impacts sur les forêts en général.

Le gouvernement a pris certaines décisions ambitieuses sur la réforme juridique et le renforcement des capacités dans le secteur minier et pétrolier telles que la création attendue de l'Agence Congolaise de l'Environnement, ainsi que l'élaboration en cours de la nouvelle législation minière et pétrolière.

Néanmoins de grands défis persistent. Il s'agit notamment :

- De la mauvaise application des différentes législations sectorielles ;
- De l'inefficacité et du manque des compétences des agents et services commis à la gestion des secteurs minier, pétrolier et forestier ;
- Du manque de moyens de contrôle des activités extractives qui est à la base de l'insuffisance du rendement économique du secteur des ressources naturelles ;
- Du manque de mécanismes de contrôle aux frontières pour faire face à la fraude minière qui elle-même entraîne une perte substantielle des revenus à l'exportation ;
- Du manque d'encadrement des activités d'exploitation artisanale en dépit de la présence du SAESSCAM qui, à son tour, fait face au manque de moyens et au nombre trop élevé de sites d'exploitation minière artisanale ;
- Du manque de maîtrise des statistiques de production, minière et pétrolière.

Les réformes initiées par le gouvernement pouvaient être considérées comme suffisantes pour répondre aux différents défis cités ci-haut mais leur impact est très réduit à cause de l'application laxiste et sélective des textes. Un autre défi majeur qui existe est la corruption, qui est le facteur qui amenuise les recettes de l'Etat et de surcroît, se trouve à la base du manque d'impact des activités extractives sur le développement socio-économique.

2. Comment le CEPAS a-t-il contribué à relever ces défis ?

Le CEPAS a joué un grand rôle dans la promotion de la gouvernance des ressources naturelles, à deux niveaux essentiellement : sa participation aux différents plaidoyers organisés par la société civile et ses différentes publications.

De la révisitation des contrats miniers au processus de la révision du Code minier, le CEPAS a été au premier rang des organisations de la société civile œuvrant dans les questions des ressources naturelles comme dans la mise en œuvre de l'ITIE (Initiative pour la transparence de l'industrie extractive). Pour ce dernier processus, le Directeur du CEPAS avait été choisi comme délégué de la société civile pour faire partie de l'équipe de transition du Comité exécutif de l'ITIE avant la mise en place de 2009. Il y a joué un rôle important. Par ailleurs, dans le cadre de ses publications, le CEPAS est parmi les rares structures qui ont eu à produire massivement dans le domaine des ressources naturelles. A titre d'illustration, nous citerons :

- Bonne gouvernance et ressources naturelles et minières de la RDC » (décembre 2006) ;
- Un numéro spécial de la revue *Congo-Afrique*, n. 417 de septembre 2007 sur le « Rapport Lutundula et le contrat de gouvernance du programme du gouvernement de la RD Congo » ;
- Le Rapport sur les 12 contrats miniers (novembre 2007) ;
- Le Rapport des travaux de la Commission de révisitation sur les contrats miniers, volume I et II (Avril 2009) ;
- La problématique des opérations du diamant en RDC. Le pipeline du diamant et le développement durable (2009) ;
- Bonne Gouvernance des Ressources minières en RDC. Vademecum sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), CEPAS, mai 2010 ;
- Les enjeux de la Convention minière RDC-Chine. Analyse du contrat chinois par les experts congolais, CEPAS, mars 2010 ;
- Les défis de la RSE des entreprises minières, CEPAS, 2010 ;
- Pouvoir et Affaires dans une zone à déficit de gouvernance. Les enjeux de la réforme minière en RDC de 2002-2009, CEPAS, 2011 ;
- Ce qu'il faut savoir du Code minier, CEPAS, novembre 2011 ;
- Ce qu'il faut savoir du Code forestier, CEPAS, novembre 2011 ;
- Le Rapport final de la révisitation des contrats miniers, avril 2012 ;

- Ce qu'il faut savoir du Code foncier, CEPAS, mai 2013 ;
- Propositions d'amendement sur la révision du Code minier, mai 2013 ;
- Etat des lieux sur les propositions de la société civile à la proposition de Loi portant régime général des hydrocarbures, janvier 2014.

En 2007, le CEPAS a piloté le FORUM de la société civile pour arriver à conduire les travaux d'analyse de 12 grands contrats miniers de la RD Congo, dont le rapport fut déposé officiellement au Ministère des Mines. Ce rapport a contribué sensiblement aux travaux de la Commission de révisitation des contrats miniers où nous avons été Vice-président.

3. Que faut-il améliorer dans ses interventions ?

Les réalisations du CEPAS dans ce secteur des ressources naturelles sont importantes. Ses différentes interventions ont renforcé la contribution de la société civile dans la promotion de la gouvernance des ressources naturelles.

Néanmoins, il faut poursuivre ces interventions. SARW dont nous coordonnons les activités en RDC a toujours été au côté du CEPAS pour conduire les plaidoyers de la société civile dans le domaine. Le CEPAS devra continuer à assumer le rôle de point focal vis-à-vis des autres organisations pour servir de porte-voix de la société civile auprès des dirigeants.

4. Que reste-t-il à faire ?

Plusieurs choses ont été faites et plusieurs autres restent à faire. Il s'agit ici de maintenir son programme sur les ressources naturelles notamment dans le domaine de publications.

Le CEPAS pourra aussi d'une manière ou d'une autre collationner les différents rapports rendus publics par les organisations de la société civile du secteur pour les mettre à la disposition du public. Il existe plusieurs rapports rédigés par les ONG mais qui ne sont pas publiés. Ces rapports méritent d'être vulgarisés par le CEPAS.

Conclusion

Nous voudrions féliciter le CEPAS pour tout ce travail réalisé dans le secteur des ressources naturelles et lui demander de le poursuivre ensemble avec les autres organisations de la société civile. ■